

Question présentée par la députée :

M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio

Date de dépôt : 24 février 2022

Question écrite urgente

Le scandale Orpea : quels constats et quelles répercussions à Genève ?

Mesdames les conseillères d'Etat, Messieurs les conseillers d'Etat,

Depuis la pandémie, les seniors n'ont jamais été aussi présents dans les médias et dans nos esprits, « pour le pire (ils ont été les plus durement touchés par le COVID-19) et pour le meilleur (la société s'en est enfin préoccupée) », comme le relevait un article de Libération qui rappelle après avoir interrogé des personnes âgées après le scandale des Ehpad Orpea ce qui suit : « On veut être des citoyens comme tout le monde et la vieillesse ne l'empêche pas ».

L'affaire dite « Orpea » nous a rappelé tragiquement la maltraitance dont des personnes âgées ont été victimes. L'enquête du journaliste indépendant Victor Castanet a en effet documenté sur 400 pages dans un ouvrage intitulé *Les Fossoyeurs* la maltraitance systématique au sein d'Orpea, important groupe d'Ehpad privés lucratifs. Selon un article de Marc Guéniat paru dans *Le Temps* du 31 janvier 2022, Orpea dispose de ramifications importantes en Suisse. Implanté à Muri, dans le canton de Berne, le groupe français y a racheté en mars 2014 Senevita SA, alors propriétaire de 18 établissements médico-sociaux (EMS). Cette filiale en compte aujourd'hui 47, tous en Suisse alémanique. Elle possède également des cliniques psychiatriques, dont 3 dans la région de Genève. Dans tout le pays, ses 18 succursales forment un réseau d'aide et de soins à domicile « pour la ville et la campagne » avec une antenne à Carouge notamment.

Si cette terrible affaire révèle les failles du système de santé français, on peut toutefois légitimement s'inquiéter des ramifications d'Orpea en Suisse et

de la politique menée au sein d'établissements de notre canton plus particulièrement.

Mes questions sont les suivantes :

- *Quelles mesures le Conseil d'Etat a-t-il prises dès que ce scandale a été porté à sa connaissance ?*
- *Quels contrôles ont-ils été effectués avant que ce scandale n'éclate auprès des établissements concernés dans le canton de Genève ?*
- *Le Conseil d'Etat peut-il également assurer qu'aucun-e résident-e n'a subi de maltraitance ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.